



ASSOCIATION
LUXEMBOURGEOISE
DES INGENIEURS A.s.b.l.

51^{ème} Journée de l'Ingénieur

(Seule la parole prononcée fait foi)

Luxembourg, le 30 janvier 2010.

Monsieur le député maire,

Monsieur le Vice-président Arcelor Mittal

Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux

Chers amis,

Au nom de l'ALI je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à notre 51^{ième} Journée de l'Ingénieur.

La Journée de l'Ingénieur a une déjà longue histoire et c'est en quelque sorte une partie de la mémoire de l'Association.

Elle s'inscrit dans le droit chemin des objectifs de l'ALI et est devenue un évènement de rencontre important.

Un Président est toujours fier d'avoir une grande audience, mais surtout une audience de grande qualité et je vous remercie d'être présents.

Je suis également fier de saluer notre orateur Monsieur GASTON RATHS, Président d'une Chambre de recours de l'Office Européen de Brevet à Munich, qui nous parlera d'un sujet important, universel et d'un très grand intérêt pour nous tous

« Les brevets ».

Je le remercie très sincèrement d'être venu se joindre à nous ce soir, malgré un agenda des plus remplis.

Comme le veut la tradition je vous présente maintenant au nom de l'ALI les nouveaux membres que le Conseil d'Administration ALI a admis à son tableau en 2009.

ASGEIRSSON MATTHIAS	REYKJAVIK UNIVERSITY 2009 MASTER OF SCIENCE IN CIVIL ENGINEERING
DAUPHIN MICKY	U. KARLSRUHE 2009 DIPL.-ING. IN ARCHITEKTUR
DE FRIAS VICTOR	RWTH AACHEN 2008 DIPL.-ING EN ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
ELSEN PATRICK	TU BERGAKADEMIE FREIBERG 2004 DIPL.-ING IN VERFAHRENSTECHNIK
EMERINGER GILLES	U. KARLSRUHE 2005 DIPL.-ING. EN ELECTROTECHNIQUE
LEISCH NORBERT	TU GRAZ 2002 DIPL.-ING. EN ELECTROTECHNIQUE
LESPINOY GEORGES	VRIJE TECHNISCHE SCHOOL ANTWERPEN 1981 GRADUE EN TECHNIQUES DE MICROPROCES.
MATHES TOM	U. LIEGE ET EPF LAUSANNE 2004 INGENIEUR CIVIL ELECTRICIEN ET INGENIEUR ELECTRICIEN
MÜLLER MAURICE	TU GRAZ 2009 DIPL.-ING. IN ELEKTROTECHNIK - TONINGENIEUR

PRÜM CECILE	U. LIEGE 2004 INGENIEUR CIVIL DES CONSTRUCTIONS
REICH ARNE	TU DARMSTADT 1995 DIPL.-ING. MASCHINENBAU
SCHARFE TOM	U. KARLSRUHE 2009 DIPL.-ING. EN GENIE CIVIL
TREFOIS CHRISTOPHE	EPF LAUSANNE 2008 INGENIEUR EN SYSTEMES DE COMMUNICAITON
WELTER ALEX	U. OF SOUTHAMPTON 2007 MASTER OF ENGINEERING IN MECHANICAL ENGINEERING
WIETOR JEAN-LUC	U. STRASBOURG 1 2003 TITULAIRE D'UNE MAITRISE DE CHIMIE U. DE CAMBRIGDE 2007 DOCTOR OF PHILOSOPHY
WIRTZ PHILIPPE	TU KAISERSLAUTERN 2009 DIPL.-ING. IN ELECTROTECHNIK

L'ALI se réjouit particulièrement de votre adhésion. C'est un encouragement pour l'ALI et en même temps une assurance pour tout le monde.

Dans ce contexte je voudrais vous informer que nous avons facilité l'adhésion à notre association et que toute personne remplissant les conditions d'admission peut directement s'inscrire en tant que nouveau membre sur notre site www.ali.lu.

L'ingénieur se fait en fait de plus en plus rare dans notre société. C'est un phénomène récurrent !

Ce n'est pas nouveau, je le conçois, mais il nous appartient à nous ingénieurs de faire la promotion de cette belle profession.

A ce propos lors de la Foire de l'Etudiant en novembre 2009 l'ALI et l'ANEIL avaient pignon sur rue avec un stand très innovateur.

Pour notre plus grand plaisir, le succès fut énorme, beaucoup de gens s'intéressent à nos métiers. Ce fut et restera pour nous une plateforme de prédilection pour cette promotion.

L'exercice est à refaire bien sûr.

Avant de passer à notre orateur, je voudrais vous informer de ce qui est prévu comme activités pour nos membres ALI en cette année :

- **Dans la lignée des années précédentes entre visites, conférences et autres tables rondes, la Journée Sar-Lor-Lux se déroulera en Allemagne cette année et est organisée par le VDI Saar le 23 octobre 2010 dans le contexte du FDI.**
- **La session ensemble avec l'Institut Grand Ducal / section des sciences ne sera pas absente non plus cette année et vous êtes toujours cordialement invités à suivre ces conférences très intéressantes. Il s'agit en fait aussi des jeunes chercheurs Luxembourgeois travaillant à l'étranger.**

Mais ce ne sont pas les seules activités de l'ALI :

- **en 2010 l'ALI fêtera son 75^{ième} anniversaire depuis sa création en 1935.**

Un comité d'organisation mettra sur pied cette manifestation et qui se fera selon toutes prévisions encore au premier semestre de cette année.

A cet égard, permettez-moi un petit mot sur les débuts de l'ALI. La vénérable Association des ingénieurs a jeté ses bases pendant la récession des années 1930 et suivantes. A l'époque où les jeunes ingénieurs avaient des difficultés à se caser, des ingénieurs volontaires abandonnaient les sentiers battus pour s'adresser directement au Ministre de l'Etat de l'époque M. Joseph Bech et un résultat durable fut obtenu qui fut la création de l'ALI en 1935.

Mais ceci est une autre histoire et on aura l'occasion d'y revenir à l'occasion de cette journée.

Enfin, je voudrais citer Madame Lydie Polfer, Bourgmestre de la ville de Luxembourg à cette époque qui en 1985 lors des festivités des 50 ans de l'ALI disait et je cite :

« qu' au-delà de l' aspect purement professionnel qui unit ses membres, l' ALI a su former un véritable esprit de confraternité parmi les ingénieurs, venant d' horizons aussi différents que l' industrie lourde, les moyennes et petites entreprises, le commerce, l' Administration publique, le secteur des services. ». Je pense pouvoir le dire que c'est plus que jamais le cas aujourd'hui.

Le sujet sur lequel Monsieur RATHS va nous parler rentre dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Un sujet de première importance dans notre société d'aujourd'hui. Ainsi la communication par le biais de la presse écrite, parlée et surtout, actuellement le web permet à cet égard d'échanger toute sorte d'informations avec une rapidité sans parallèle sans pour autant faire toujours de grande différence et de distinction entre éléments, idées, travaux qui sont protégés ou non et avec toutes les conséquences que ça peut impliquer.

Cette insouciance ou ce non-respect de la propriété d'autrui peut être lourde de conséquences.

Les brevets rentrent de fait dans une telle propriété intellectuelle.

Mesdames, Messieurs,

J'ai donc le plaisir de vous présenter maintenant Monsieur Gaston RATHS.

Monsieur Raths a fait ses études secondaires au Lycée classique de Diekirch.

Il a un diplôme d'ingénieur chimiste de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich et un diplôme du Centre d'études internationales en propriété intellectuelle de l'Université de Strasbourg.

Avant de rejoindre l'Office Européen des brevets, il travailla un an comme chargé de cours au Lycée technique d'Ettelbruck et 8 ans dans l'industrie privée, dont trois ans dans un service de brevets.

Il était également inscrit au Registre des mandataires agréés près l'Office Européen des brevets.

Après quinze ans de travail comme examinateur quant au fond, il a été nommé membre technicien d'une chambre de recours en janvier 1999.

Monsieur Raths détenait également les fonctions suivantes :

Il était Président du Comité Central du Personnel des quatre lieux d'affectation, Berlin, La Haye, Vienne et Munich en 1990

Président du Comité du personnel de Munich 1992,

Président du Groupe de Travail Rémunérations dans les années 1996, 1998 et 2001

Président du Professional Development Committee de la Direction Générale 3 en 2003.

En octobre 2007, le Conseil d'administration sur proposition du président de l'Office européen des brevets l'a nommé président d'une chambre de recours avec effet au 1^{er} novembre 2007.

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à Monsieur Raths pour nous parler des brevets.

Merci.